

la haine, l'autre la faveur: si la France avoit à cet égard trompé l'étranger, il ne tient pas à elle que l'illusion ne cesse; et ici certainement le témoignage n'est pas suspect; car le citoyen Carnot se défend du mieux qu'il peut et du titre d'*aristocrate* et des qualités qu'en France le peuple y attache. Ce n'est qu'à regret qu'il atteste (p. 226) qu'*après ses maîtres actuels ce peuple recevroit certainement un Henri IV comme un grand bienfait.* „Ce seroit, ajoute Carnot, le gouvernement „ absolu d'un, au lieu du gouvernement absolu „ de cinq; le peuple ne voit pas d'autre résultat. „ Il ne sait déjà plus ce que c'est que la liberté, ni les „ droits de l'homme, ni la haine des tyrans: il pense „ qu'il peut y avoir de bons tyrans.” On sait que pour Carnot c'est synonyme de *bons Rois*, et l'on voit combien cette idée l'afflige. C'est après l'avoir ainsi exprimée, qu'il dit: *Eh bien moi, j'aime mieux être proscrit que dictateur.* Et c'est Carnot qui parle ainsi! Carnot pour qui, si les crimes pouvoient avoir une excuse, il n'en resteroit d'autre que de dire: j'aimai mieux partager la dictature de Robespierre que d'être proscrit.

On voit que la réponse de Carnot offre quelque instruction indépendamment de ce qui est relatif à la révolution du 18 fructidor. Mais si, sur cet événement, on vouloit connoître ce que le mémoire de Carnot contient de plus fort ou de plus substantiel contre le Directoire, il suffiroit